

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 23
Votants : 23

N° ordre
20-43

N° ordre dans la séance :
DE-30062020-10

Date de la convocation :
22/06/2020

Date de l'affichage :
03 JUIL. 2020

SEANCE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille dix-vingt et le trente juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, RAVIER Danielle, GUILLAND Marc, PETITE Anne-Laure, FELCI Claude, VILLARD Robert, Adjoints, MARCHAND Christelle, GUILLERMET Sylviane, DI PAOLO Frédéric, CHAPMAN Katerina, MONTEIRO Loïc, VALTON Emilie, MOUTOT Mickaël, GLEYZE Déborah, DRAPIER Thierry, CROUZET Mauricette, TREBOZ David, TRABALZA Joëlle, GERRA Dominique, ROSSI Hélène, SCALMANA Dominique, BOUVIER Christelle, CURTELIN Thierry, conseillers

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Frédéric DI PAOLO

OBJET : DESIGNATION REFERENT DEPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE LI@IN.

Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre du déploiement du réseau de fibre optique Li@in, la commune de Culoz a été retenue au programme 2020. Pour cela, le groupement AXIONE/BOUYGUES ENERGIES&SERVICES/RESONANCE est missionné pour étudier et réaliser les travaux sur la commune.

La collectivité doit donc désigner un référent, celui-ci facilitera les déploiements et aura notamment pour mission de :

- Faciliter la délivrance des permissions de voirie et des arrêtés de circulation relatifs aux travaux de déploiement,
- Obtenir les droits de passage auprès des particuliers concernés,
- Veiller à la mise à jour permanente du module RADS intégrant les nouvelles constructions et nous autoriser à utiliser ces données pour le dimensionnement du réseau,
- Être le garant de la bonne prise en compte des attentes de la commune lors du déploiement et représenter la mairie en cas d'évolution du programme sur un ou plusieurs secteurs communaux,
- Participer à une demi-journée d'information sur les caractéristiques d'un déploiement fibre,
- Participer aux trois ou quatre réunions clés concernant le lancement et la réception des études, le lancement et la réception des travaux, éventuellement l'aide à la résolution des blocages,
- Gérer la communication sur le déploiement auprès des administrés,
- Co-organiser avec l'ensemble des financeurs, les inaugurations potentielles d'armoires de rue, les communications sur l'arrivée de la fibre, la réunion publique pour la commercialisation du réseau, les réunions dédiées à l'information des zones d'activités.

Il convient donc de désigner le référent de la commune.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

DESIGNE Frédéric DI PAOLO comme référent de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Franck ANDRE MASSE

